



Formation professionnelle pour les adultes

DE JEPS ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE

Développement de projets, territoires et réseaux

Devenez développeur de projets « éco-citoyens »



Les objectifs de la formation

- Faire de vous un professionnel de la **conduite de projets**, de l'**animation** et de la **gestion d'équipe** dans les domaines de l'animation culturelle, de l'éducation au développement durable, de l'éducation populaire
- Vous assurer une **formation de niveau 5** dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle
- Préparer votre insertion professionnelle par une **intégration importante en entreprise** (1 540 heures en entreprise, soit près de 70 % du temps de formation)



Les points forts de la formation

- Le CFPPA Nature, un établissement pilote engagé dans la **transition écologique**
- Une formation assurée par une équipe de formateurs permanents et complétée par notre large **réseau d'intervenants professionnels**
- Une **formation rémunérée** et **prise en charge** par la Région des Pays de la Loire et l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi (*dans le cadre du programme régional « VISA METIERS », sous réserve d'éligibilité et d'accord de financement*) (frais de formation restant à la charge des candidats : **400 €**)



Les conditions d'admission

- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1)
- Donner satisfaction aux **Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF)** et au **test de recrutement du CFPPA Nature**
- Respecter l'une des 4 conditions suivantes :
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau 5
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 + 6 mois d'expérience dans l'animation
 - Disposer de 24 mois d'activité professionnelle (1600 heures) dans un autre domaine



*Une réponse adaptée
à votre projet professionnel
sur des métiers qui recrutent.*



Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée**
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles** en matière de développement de projets, de dynamiques de réseaux et de territoires
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en centre (700 h) et **stages pratiques** en entreprises (1 540 h sur l'année)



Les contenus de la formation :

Un diplôme organisé en **4 UC** (Unités Capitalisables) 700 H en centre

Conception d'un projet d'action

Diagnostic de territoire et de structure
Formulation et mise en œuvre d'un projet participatif
Gestion et accompagnement des ressources humaines

Coordination de la mise en œuvre d'un projet d'action

Communication et promotion d'un projet
Gestion logistique
Gestion financière (budget, comptabilité...)
Démarche qualité et référentiels de qualité en éducation populaire

Conduite de démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative

Conception, conduite et évaluation d'interventions pédagogiques, d'actions de formation
Interprétation et médiation des patrimoines

Animation en sécurité dans le champ d'activité

Organisation et mise en œuvre de la sécurité d'un équipement, d'un évènement, d'un poste de travail (ergonomie, risques psycho-sociaux)

Insertion professionnelle

- *Coordonnatrice du secteur enfance-jeunesse dans une collectivité*
- *Directrice d'un centre de loisirs dans une association*
- *Coordonnatrice du service association & événementiel d'une collectivité*
- *Directrice d'un centre socio-culturel*
- *Directeur d'une association d'éducation populaire*



Validation de la formation

- **Validation du diplôme** selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec certaines évaluations **en situation professionnelle**.
- Obtention du diplôme lorsque les **4 UC constitutives du DE JEPS "Animation socio-éducative ou culturelle-développement de projets, territoires et réseaux"** sont acquises. Le bénéfice des UC acquises est conservé à vie (*le candidat peut représenter la ou les UC manquantes*).

